

DOSSIER N° 20003999 - Soutien scolaire à destination d'élèves en difficulté dans les quartiers populaires

Dispositif : Soutien régional aux quartiers populaires - Politique de la ville (n° 00001039)

Délibération Cadre : CR2017-093 modifiée du 18/05/2017

Imputation budgétaire : 935-51-6574-151003-300

Action : 15100308- Actions en faveur des quartiers populaires

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional aux quartiers populaires - Politique de la ville	101 028,00 € TTC	49,49 %	50 000,00 €
Montant total de la subvention			50 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AREB - ASS RESEAU ESPER BANLIEUE - RESEAU FEB
Adresse administrative : 9 RUE DES GRANDS CHAMPS
75020 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Florent DU PEYROUX, Président

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : la mise en œuvre d'un projet de soutien scolaire dans les quartiers populaires à destination d'élèves en difficultés

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2019 - 31 août 2020

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais d'instruction et de l'intérêt de ce projet qui se déroule sur l'année scolaire, l'action sera partiellement engagée avant l'attribution de la subvention par la commission permanente.

Description :

Les associations du Réseau Espérance Banlieues ont pour objectifs principaux de :

- prévenir et lutter contre le décrochage scolaire des jeunes des zones péri-urbaines sensibles et de les remettre sur les rails de la réussite scolaire
- favoriser l'inclusion sociale de ces jeunes

Les jeunes accueillis dans les écoles Espérance banlieues présentent deux types de difficulté : des difficultés scolaires et des difficultés d'intégration dans la société française.

Les associations Espérance Banlieues ont donc mis en place des heures de soutien scolaire quotidiennes permettant de travailler plus spécifiquement les lacunes de chacun et de favoriser ainsi la remise à niveau de chaque élève.

Chaque jeune bénéficie ainsi d'un temps quotidien dédié avec un éducateur pour revoir les matières avec lesquelles ils ont le plus de difficulté, leur permettant ainsi progresser et de bénéficier également d'une

aide dans leurs devoirs.

Chaque jeune bénéficiera de 1h30 à 4h de soutien scolaire par semaine, en fin d'après-midi, en dehors du temps scolaire.

Ce projet concerne 380 jeunes âgés de 5 à 15 ans accueillis dans les cinq associations Espérance Banlieues d'Île de France : le Cours Alexandre Dumas à Montfermeil, le Cours Charles Péguy à Sartrouville, le Cours La Boussole à Mantes La Jolie, le Cours Charlemagne à Argenteuil et le Cours Antoine de Saint Exupéry à Asnières.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2020

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Fournitures scolaires et matériel pédagogique	500,00	0,49%
Frais de personnel	97 585,00	96,59%
Frais de structure (frais administratifs, loyers : proratisé au projet)	2 943,00	2,91%
Total	101 028,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Ressources propres	51 028,00	50,51%
Subvention Région (sollicitée)	50 000,00	49,49%
Total	101 028,00	100,00%